AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-5-75 544309

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

BULLETIN N° 27

21 MAI 1975

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

En zones primeuristes :

Depuis le début de mai, les températures, basses pour la saison, n'ont pas permis une extension de la maladie dans les parcelles où elle a été constatée il y a quelques semaines. Par contre, les nécroses dues au froid y sont nombreuses, et certains producteurs les confondent avec les taches de Mildiou.

Compte-tenu de la situation actuelle, seules les cultures réservées à la reproduction ou celles dont la récolte sera retardée, doivent être protégées contre le Mildiou par un nouveau traitement.

Pommes de terre de semence et de conservation :

En raison des pluies importantes tombées en 1974 pendant la période de récolte, des attaques précoces de Mildiou sont à craindre cette année, à partir de tubercules-mères contaminés à cette époque. Elles risquent de se manifester dès le prochain réchauffement, les sols étant très humides actuellement.

Pour prévenir le développement de cette affection, il sera nécessaire d'effectuer un traitement anti-mildiou sur toutes les variétés sensibles, dès que les fanes atteindront 15 à 20 cm.

Ces indications concernent toutes les régions de Bretagne, mais plus spécialement la moitié nord du Finistère et la zone nord-ouest des Côtes-du-Nord.

MILDIOU DU CHOU-FLEUR DANS LES PLANCHES DE SEMIS

Les conditions climatiques sont favorables au développement de ce champignon qui se montre nuisible dès la levée des choux en provoquant un affaiblissement des plantules.

Il est possible d'en éviter les dommages en effectuant un premier traitement dès le stade cotylédonaire, avec l'un des fongicides suivants : Mancozèbe, Manèbe, Propinèbe, Zinèbe à la dose indiquée contre le Mildiou de la pomme de terre. Il convient d'ajouter un mouillant à la bouillie et d'utiliser de préférence un pulvérisateur pneumatique (atomiseur) en évitant de diriger le jet trop directement sur les jeunes choux.

Trois à quatre interventions sont nécessaires à une semaine d'intervalle.

MILDIOU ET BOTRYTIS DES ECHALOTES ET OIGNONS

Le Mildiou peut provoquer de graves dommages, d'abord en détruisant le feuillage avant maturité, puis en entraînant une mauvaise conservation des bulbes.

Il peut favoriser aussi l'implantation du Botrytis, lequel accentue encore les dégâts, surtout par temps humide.

Des traitements permettent de lutter contre ces champignons, à condition d'intervenir préventivement. En raison des conditions climatiques actuelles, un premier traitement est à réaliser dès que possible, de préférence avec du Propinèbe (210 g de matière active par hl) appliqué avec un appareil pneumatique (atomiseur).

Ajouter un mouillant à la bouillie et traiter les cultures par deux passages, à l'aller et au retour.

Imprimerie de la station " Bretagne " - Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

P.21

PUCERONS SUR JEUNES SEMIS DE CAROTTES

Les plantules de carottes sont très sensibles aux attaques de pucerons, quelques individus par plante étant suffisants pour ralentir considérablement leur végétation.

Il convient donc de bien examiner régulièrement les jeunes semis de carottes afin, si la présence de pucerons était constatée à la face inférieure des feuilles, d'intervenir assez tôt avec l'un des nombreux insecticides autorisés contre ces insectes sur cultures légumières.

MOUCHE DES SEMIS SUR HARICOTS

Lorsque les conditions climatiques sont peu favorables à une levée rapide des semis de haricots, des larves (asticots) de la mouche des semis peuvent détruire ou endommager un fort pourcentage de plantules.

De tels dégâts peuvent être évités par un enrobage insecticide des graines. Aussi, les semences qui n'auraient pas déjà été traitées contre cet insecte par le fournisseur devront l'être avant semis, avec l'un des produits suivants :

Matière active	Nom commercial	Dose de la spécialité par quintal de semence
Diéthion	Hylémox poudre	500 g
Trichloronate	Phytosol 20	500 g

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER

Il convient toujours d'être vigilant à l'égard de cette maladie et de tenir compte du lessivage par les pluies pour renouveler la protection des arbres.

PSYLLE DU POIRIER

On note actuellement la présence d'adultes et des pontes plus ou moins nombreuses sur les feuilles dans quelques vergers. Les larves sont rares et ont beaucoup souffert des températures basses. Leur nombre est très inférieur au seuil d'intervention qui a été fixé à un minimum de 20 pousses habitées par une ou plusieurs larves pour 100 pousses observées. Compte-tenu des durées d'incubation des oeufs, aucune intervention ne se justifie actuellement. Attendre un nouvel avis.

Rectificatif à l'article consacré au désherbage des betteraves fourragères annexé au bulletin nº 24 du 17 avril 1975.

A la suite des renseignements que nous a fournis la Compagnie Française BASF, qui commercialise la pyramine, nous appelons l'attention sur les dernières préconisations concernant les conditions d'emploi de cet herbicide, qui peuvent s'avérer importantes pour en obtenir la meilleure efficacité.

En ce qui concerne l'utilisation de pré-semis, il est recommandé par la firme de réaliser systématiquement une incorporation pour améliorer l'efficacité herbicide (notamment en période sèche) et pour éviter le salissement du rang de semis, résultant de la terre rejetée par le soc du semoir (dans le cas où il n'y aurait pas eu d'incorporation préalable).

Par ailleurs, pour l'utilisation en post-levée, la firme conseille d'effectuer le traitement à partir du stade 2 feuilles vraies de la betterave. L'avancement de la date d'intervention se fait en toute sécurité pour la culture et permet un bien meilleur contrôle herbicide.

les Ingénieurs chargés
des Avertissements Agricoles :

G. PAITIER - G. CHARPENTIER

l'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription
Phytosanitaire "Bretagne" :

J. DELOUSTAL

Dernière note : Bulletin nº 26 du 2 mai 1975